

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Gironde (CIDFF) - Subvention de fonctionnement 2014 - Convention triennale
- Organisation d'une action "Mixité des emplois et insertion professionnelle des femmes - Subvention - Convention - Autorisation - Décision**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Gironde (CIDFF), association de type loi de 1901, qui existe depuis 1985 à Bordeaux, a pour mission générale de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et de contribuer à une meilleure insertion sociale et professionnelle de ces dernières pour faire évoluer leur place dans la société. Il participe au développement local et revendique son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Le CIDFF appartient à un réseau de national de 199 centres, qui œuvrent sur 688 lieux d'information, dont 13 en Gironde, et auprès de 1 035 professionnels. La spécificité du CIDFF se traduit par une démarche globale et polyvalente d'information et d'accompagnement.

1 – Présentation du CIDFF Gironde et des actions déjà menées en partenariat avec La Cub

- Depuis 2007, le CIDFF a développé ses actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin, a renforcé sa mission de promotion des initiatives des femmes, en développant son activité axée sur la création d'entreprise. L'association s'appuie pour cela sur une équipe de 15 professionnels qui créent et animent un réseau de femmes chefs d'entreprise. La Cub a soutenu le CIDFF en 2007 (3.000 euros) pour l'organisation d'un évènement lié à la Journée Internationale des Droits de la Femme. L'évènement s'est déroulé à l'Université Bordeaux II, autour de tables rondes et d'un espace réseau sur lequel étaient présentes 14 femmes chefs d'entreprise.
- En 2012, toujours à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, et dans le cadre de son action « création d'entreprise », le CIDFF a organisé le 10 mars, une manifestation, « Femmes en tête » au Rocher Palmer à Cenon. Cet évènement avait pour but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, de valoriser les initiatives des femmes, de diffuser le travail en réseau et de contribuer à la promotion

de l'égalité entre les femmes et les hommes en faisant émerger des réflexions. La Cub a soutenu l'évènement à hauteur de 2.500 euros.

La Cub a également versé une subvention de fonctionnement au CIDFF de 20.000 euros au CIDFF.

- En 2013, la collectivité a accompagné une action spécifique relative à la mixité des emplois menée par le CIDFF, pour un montant de 10.000 euros.
Le CIDFF a ainsi mis en place à Bordeaux, une action (470 heures) impliquant 10 femmes volontaires en phase d'orientation ou de reconversion professionnelle, pour mieux connaître des secteurs d'activité traditionnellement masculins (BTP, Transport et Logistique, Industrie, Environnement et collecte des déchets) et travailler avec les entreprises et les centres de formation.

Ces femmes ont pu bénéficier :

- d'un travail de mobilisation et de découverte de métiers techniques : intervention de professionnels, visites d'entreprises et de centres de formation,
- d'une remise à niveau pour intégrer une formation qualifiante,
- d'un module mobilité qui proposait un soutien permettant d'obtenir le code de la route et de se former à la sécurité routière. Ce module était assuré par L'ASPEC, Auto-école associative qui travaille sur la mobilité et la sécurité routière pour les publics en insertion sociale et professionnelle.
- d'un accompagnement à la définition de leur projet professionnel en prenant en compte leur environnement social, familial et leur vie personnelle.

La formation s'est étendue sur une période de 16 semaines, avec des périodes d'alternance sur site pour permettre une confrontation et une mise en situation avec l'environnement professionnel.

Ainsi, 8 femmes ont pu valider un projet et 15 entreprises des secteurs visés et 5 centres de formations qualifiantes ont été mobilisés.

La Cub a également accordé au CIDFF une subvention de fonctionnement de 20.000 euros par an, renouvelable 3 fois de 2013 à 2015.

Cette subvention a permis au CIDFF de proposer ses services à 6 127 personnes dans le département de la Gironde, (76 % de femmes et 23 % d'hommes), 4945 personnes ont été accueillies, informées et accompagnées en individuel (290 en accompagnement à l'emploi, 240 en suivi création entreprise). 1182 personnes étaient présentes dans le cadre d'interventions collectives (formation, atelier, forums).

- En 2014, le CIDFF poursuivra ses engagements en faveur de l'action " Mixité des emplois et Insertion professionnelle des femmes " pour favoriser l'intégration de femmes en phase de reconversion professionnelle dans des métiers dits "masculins" et porteurs de débouchés. Notre établissement public est sollicité pour participer au financement de cette action inscrite au programme d'action du CIDFF en 2014, à hauteur de 5 000 € pour un budget prévisionnel s'élevant à 37 000 € TTC.

Le CIDFF renouvelle également sa demande de subvention de fonctionnement auprès de la collectivité, soit 20.000 euros.

2 – Subvention triennale du CIDFF Gironde et action « Mixité des emplois et Insertion professionnelle des femmes »

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un choix de société, dépendant d'une impulsion politique. L'enjeu est de créer les conditions pour que l'égalité soit en permanence l'affaire de tous et de toutes les politiques publiques.

La Cub, signataire de la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, a fait le choix de s'inscrire dans une démarche volontariste et transversale de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

A ce titre, elle souhaite soutenir le CIDFF à hauteur de 20.000 euros, dans la réalisation de ses objectifs en lien avec le développement économique, l'économie sociale et solidaire et le développement local et l'aider à mener à bien ses missions au côté du Conseil Régional, du Conseil Général et des villes de Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Haillan, Lormont, Saint-Médard-en-Jalles et Talence.

Par délibération du 17 juillet 2013, La Cub a adopté le principe d'une subvention triennale de fonctionnement de 20.000 euros/an pour le CIDFF, portant sur la période 2013/2015.

En 2014, le CIDFF poursuit notamment ses engagements en faveur de l'entrepreneuriat féminin, de l'élargissement des choix et des orientations professionnelles des femmes et des jeunes filles en difficulté sociale et professionnelle, de favoriser l'ouverture vers l'emploi durable des femmes dans tous les métiers.

Il assurera le suivi des actions engagées et souhaite renouveler ses actions visant à favoriser l'intégration de femmes dans des métiers dits masculins et porteurs de débouchés.

Les Objectifs et le contenu de l'action « Mixité des emplois et Insertion professionnelle des femmes » sont :

- d'amener un groupe de femmes en difficulté d'insertion à connaître 4 secteurs professionnels traditionnellement dits "masculins" et porteurs d'emplois afin d'envisager une orientation ou une reconversion professionnelle grâce à une formation qualifiante et de valider un projet professionnel sur ces métiers. Les 4 secteurs d'activités choisis en raison des possibilités de formation et d'accès à l'emploi, sont le bâtiment, l'industrie, les transports et la logistique, l'environnement et la gestion des déchets.
- de favoriser l'intégration des femmes de façon durable dans ces secteurs d'activités.
- de faire évoluer les représentations et les résistances aux changements.

A ce titre, la Cub souhaite soutenir l'association à hauteur de 5.000 euros.

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel de l'association s'établit ainsi :

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Achats	8.900	Ventes, prestations de services marchandises	55.000
Services extérieurs	32.000	Subvention d'exploitation, dont :	
		- Etat	121.900
		- Région	20.000
		- Département	119.000
		- Cub dont :	
		- fonctionnement	20.000
		- action mixité	5.000
		- Autres communes	78.000
Autres services extérieurs	41.000	- Organismes sociaux	20.000
Impôts et taxes	11.200	Fonds européens	69.000
Charges de personnel	424.540	Autres produits de gestion	7.500 240
Dotation aux amortissements	1.000	Reprise sur amortissements et provisions	1.500
		Transfert de charge	1.500
TOTAL	518.640	TOTAL	518.640

Deux projets de convention reprenant ces engagements mutuels et le budget prévisionnel 2014 de l'association CIDFF sont annexés à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale

VU la délibération 2013/0595 adoptant le principe d'une subvention triennale,

VU la demande de subvention établie par le CIDFF d'un montant de 20.000 euros au titre de l'année 2014,

Vu les statuts de l'association,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le CIDFF participe à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et au développement économique sur le territoire de La Cub et qu'il contribue à faciliter l'intégration des femmes dans des secteurs d'activités professionnelles dits « masculins » afin d'envisager une reconversion professionnelle et un retour à l'emploi durable,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros au bénéfice du CIDFF au titre de l'année 2014, renouvelable pour 2015.

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € au bénéfice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles pour la mise en œuvre de l'action « Mixité des emplois et Insertion professionnelle des femmes »

Article 3 : d'autoriser M. Le Président à signer les conventions ci-annexées, en vue de régler, notamment, les modalités de versement des subventions communautaires.

La dépense correspondante est inscrite au budget principal de l'exercice en cours :

- chapitre 65, fonction 0200, compte 6574, CRB GC00, « Egalité femmes/hommes », code opération 05P041O003.
- chapitre 65, fonction 90, compte 6574, CRB BD00, « Contribution économie solidaire », code opération 05P102O001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 JUILLET 2014**

PUBLIÉ LE : 25 JUILLET 2014

M. ALAIN DAVID